L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 29 MARS 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 29 MARS 1893

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Vente de partage—Cottage en bois et bon lot de terre, coin sud-ouest de l'avenue Cleveland et de la rue Roman; la propriété et la terre adjacente, connues comme le Taylor Tract, adjacent à Covington et aux célèbres sources d'Abita.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Résidence en briques à trois étages, avec mansarde, No 68 rue St-Louis, vis-à-vis de l'Hôtel Antoine.

Bourse St-Charles.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—La confortable résidence en bois à deux étages, No 379 rue White, encoignure Thalie.

PAR LE SHÉRIF—Vente de propriétés de valeur dans le Second District, une formant le coin des rues Toulouse et Dauphine (îlet borné par les dites rues et les rues St-Pierre et Bourbon) et l'autre portant les numéros municipaux 60 et 62 rue Bourgogne.

PAR CHARLES D. STUART—A sa salle d'encan, No 58 rue du Camp, bijouterie, diamants, etc.

LA CONCENTRATION SOCIALISTE EN FRANCE.

L'EMPEREUR GUILLAUME A ROME.

(Articles du *Temps*.)

Nous avons signalé les efforts de certains radicaux pour remplacer l'ancienne concentration républicaine par une combinaison nouvelle dont les groupes socialistes formeraient le principal élément. A cet effet, MM. Millerand et Jaurès, entre autres, ont commencé une campagne qu'ils ont l'intention de poursuivre jusqu'aux élections générales. Ils ont déjà fait, la semaine dernière, deux conférences, l'une à Calais, l'autre à Lille; ils vont continuer par Bordeaux et diverses grandes villes industrielles. Il y a là une tentative curieuse et qu'il importe de suivre avec attention, car elle ne contribuera pas peu à donner aux élections de cette année une physionomie particulière.

Jusqu'à ce jour, on le sait, le mot d'ordre des socialistes avait été de se constituer uniquement en parti de "classe" et de ne consentir, sous aucun prétexte, à une compromission quelconque avec des candidats "bourgeois." Que de fois n'a-t-on pas entendu les collectivistes proclamer que, pour eux, il n'y avait point de questions politiques, mais uniquement "la question sociale," que le capitalisme était aussi odieux dans des républiques comme la Suisse ou les Etats Unis que dans les monarchies les plus autoritaires, et que, dès lors, le prolétariat devait vouer le même mépris et la même haine à tous les politiciens, qu'ils fussent conservateurs, opportunistes ou radicaux.

Sans doute, au moment du péril boulangiste, le chef des possibilistes, Joffrin, vint au comité de la rue Cadet et se prêta à une action commune. Mais l'entente se fit *contre* un adversaire et non *sur* un programme déterminé. L'attitude de Joffrin fut, d'ailleurs, très nettement condamnée par le gros des socialistes, et elle provoqua une scission, dont les conséquences se manifestent encore aujourd'hui.

Triomphera-t-on de ces traditions et de ces répugnances? Il semble, en tout cas, que les principaux chefs soient disposés à se prêter à l'alliance projetée. A la réunion de Lille, en effet, MM. Jaurès et Jules Guesde ont fraternisé, et, à Calais, l'un des plus "orthodoxes," M. Paul Lafargue, prenant la parole après M. Millerand, n'a pas hésité à affirmer que ses amis et lui "feraient campagne" avec l'orateur sur le programme qu'il venait de développer.

Le plus singulier, c'est que ce programme, en lui-même, n'a rien d'ultra-révolutionnaire. Il ne contient que les articles déjà indiqués le jour de l'interpellation Leydet, à la tribune de la Chambre, où il avait paru assez incolore. M. Millerand demande la revision. Mais beaucoup d'autres appartenant à divers partis, la demandent également. Cette revision devra tendre à organiser le *referendum*. Or, le *referendum* appliqué en Suisse, y a surtout tourné contre les radicaux, et, en Belgique, la cour elle-même n'en repousse pas absolument l'idée. M. Millerand demande la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cela non plus n'est pas une nouveauté et peut même passer pour un des "clichés" les plus usés du radicalisme. Quant aux réformes sociales elles consisteraient à remettre entre les mains de l'Etat la Banque de France, les mines et les chemins de fer. Si l'on peut, et avec raison selon nous, se montrer très hostile à des mesures de ce genre, comment ne pas reconnaître qu'elles ne sont point, à proprement parler, subversives? L'Allemagne n'a-t-elle pas fait de sa Banque une banque d'empire, et n'est-ce pas l'Etat qui exploite directement la plus grande partie des chemins de fer en Belgique, en Prusse, en Italie et ailleurs?

Le programme des nouveaux alliés surprendrait donc, non par son audace et son outrance, mais plutôt par une modération relative, et bien des gens se diront peut-être que, si, pour désarmer les révolutionnaires, il suffisait d'aller jusque là, on pourrait à la rigueur s'y résigner.

Mais c'est précisément contre cette fausse sécurité qu'il importe, croyons-nous, de réagir vigoureusement. Si les socialistes acceptent aujourd'hui un terrain qu'ils avaient toujours repoussé, s'ils font des avances à ce que M. Lafargue appelait l'autre jour "la bourgeoisie honnête et républicaine", après tant d'anathèmes jadis proférés contre la classe tout entière, c'est qu'ils ont compris à quelle impuissance électorale les réduisait leur isolement, c'est qu'ils ont senti la nécessité de subir pour les batailles prochaines des rapprochements temporaires. Mais se résignent-ils, du même coup, à limiter leurs revendications, font-ils de "l'opportunisme" non seulement au point de vue de la tactique, mais encore au point de vue des doctrines? En aucune façon et, dans son discours de Calais, M. Paul Lafargue ne l'a pas caché. "Nous nous réservons, a-t-il dit, d'aller ultérieurement plus loin. Tout ce que Millerand veut que l'on reprenne pour le remettre entre les mains de l'Etat, nous voulons, nous, le remettre aux mains de la nation. *Nous voulons, en effet, la disparition de l'Etat*, de l'Etat qui est le pire des patrons et qui se sert des monopoles qu'il possède pour exploiter les ouvriers et caser grassement les fruits secs de la bourgeoisie."

L'objectif final, on le voit, c'est toujours la destruction de l'ordre de choses actuel et le socialisme de M. Millerand n'apparaît aux "purs" que comme une étape indispensable à franchir pour arriver au socialisme intégral, c'est-à-dire à l'abolition absolue de la propriété individuelle, à la cité communiste renouvelée de Platon.

On pourrait donc le plus dangereuse des chimères, lorsqu'on essaye de faire au socialisme sa part. Une fois engagé sur cette pente, on ne s'arrêtera pas à mi-chemin. Aussi, quand on estime, comme l'écrivait ces jours-ci, dans le *Radical*, M. Tony Révillon, que "le collectivisme, qui détruirait l'initiative, l'émulation, qui arrêterait le développement des individualités et paralyserait l'influence du mérite personnel" serait un recul désastreux, il faut repousser délibérément le bloc socialiste, fût-il enfariné du radicalisme de MM. Goblet et Millerand. A la ligue que l'on veut constituer il faut opposer la ligue non seulement de tous les démocrates, de tous les républicains fidèles aux principes de 1789, mais de tous les bons citoyens aux yeux desquels aller vers le communisme, c'est aller vers l'anarchie, vers la ruine matérielle et morale de la société et de la patrie.

—

La présence de l'empereur Guillaume aux fêtes du vingt cinquième anniversaire du mariage du roi et de la reine d'Italie, en avril prochain, n'est évidemment pas uniquement dictée par les sentiments d'amitié bien connus des deux dynasties. On pourrait s'étendre longuement—les publicistes officieux et les chroniqueurs de cour n'y manquent pas—sur ce chapitre tout idyllique.

Il est aisé de rappeler que la Providence a visiblement voulu une solidarité de destins entre les maisons de Savoie et de Hohenzollern et qu'elle a fait du Piémont et de la Prusse le noyau de l'unité nationale et de la grandeur internationale de l'Allemagne et de l'Italie. Le comte de Cavour, quand le ministre des affaires étrangères Schleinitz, pour protester contre l'annexion des duchés et des légations, eut rappelé le représentant de la Prusse à Turin, se contenta de dire un peu malicieusement: Attendez seulement: dans quelques années la Prusse nous saura gré de lui avoir créé un précédent et fourni un exemple!

Il prophétisait. Dès 1866, la mission du général Govone aboutissait à une alliance en forme et Custozza, tout en donnant peu de satisfaction aux ambitions militaires du jeune royaume italien, facilitait Sadowa en retenant une armée autrichienne sur l'Adige.

Quelques années encore et le canon de Sedan, beaucoup plus que celui de la *Porta Pia*, faisait brèche dans les murs de la Ville éternelle. L'empereur Guillaume Ier, si intraitablement légitimiste toutes les fois qu'il ne s'agissait pas de violer le droit divin au profit supérieur de la maison de Hohenzollern, consentait à faire le premier pas pour faire éclater avec ostentation le rapprochement des deux dynasties et des deux pays.

Il se rendait à Milan, il prodiguait à Victor Emmanuel ces embrassements dont les souverains modernes font si volontiers usage, et, quand la locomotive qui devait l'emmener de l'autre côté des Alpes chauffait en gare, il mettait à la portière de son wagon sa tête blanche pour crier avec effusion à Victor-Emmanuel qui tordait silencieusement ses longues moustaches: Dieu veuille que nous léguions à tout jamais à nos enfants et aux enfants de nos enfants cette précieuse amitié! Ce vœu se réalise. On sait quelles relations cordiales existèrent entre Humbert et l'empereur Frédéric.

A Rome on n'a pas oublié cette scène d'un sentimentalisme un peu romantique quand on vit, à ce balcon du Quirinal d'où jadis le pape-roi donnait sa bénédiction pascale *urbi et orbi*, l'héritier de l'empire d'Allemagne prendre des mains de la reine Marguerite et présenter à la foule le petit prince de Naples. Guillaume II, qui n'a recueilli que sous bénéfice d'inventaire la succession de son père, n'a du moins pas laissé tomber ce legs là.

Il s'est déjà rendu à Rome avec un certain fracas à une époque où son chancelier s'appelait encore le prince Bismarck et où il avait dans sa suite le comte Herbert Bismarck dont les façons un peu cavalières ne parurent pas être fort goûtées au Quirinal ou à la Consulta. Cette fois-ci l'empereur d'Allemagne n'aura pas dans son entourage de personnalité aussi encombrante. Que ce soit le chancelier de Caprivi ou le secrétaire d'Etat à l'office impérial des affaires étrangères Marschall de Bieberstein qui l'accompagne, chacun sait que ces deux messieurs sont aussi doux, polis, liants que leurs prédécesseurs l'étaient peu.

De plus, l'occasion de ce déplacement impérial est fort naturelle. Les noces d'argent d'un couple royal sont assurément un incident digne de quelque cérémonie de gala. Enfin, l'Italie et ses souverains ne sont point fort gâtés par la fréquence de l'apparition des chefs d'Etat sur les rives du Tibre. L'empereur François-Joseph n'a toujours pu se résoudre à faire à Rome—sous les yeux du Pape reclus dans son Vatican—la visite reçue il y a si longtemps à Vienne. Même la reine Victoria, qui est la reine protestante d'un Etat protestant, ne s'est point laissée tenter par des négociations fréquemment reprises à faire le petit bout de chemin de Florence à Rome, pour donner à la monarchie savoyarde la satisfaction de lui offrir l'hospitalité au Quirinal.

Tout cela semblerait devoir assurer un accueil plus que convenable—cela, on peut être certain qu'il le sera—mais même enthousiaste à Guillaume II. Et pourtant il ne semble pas qu'il en doive être ainsi. D'abord, on redoute un peu les frais. Une visite de ce genre coûte cher, pas seulement à la liste civile, mais aussi à la caisse municipale. Or, l'une et l'autre ne sont pas pour l'heure dans un état très prospère. Et l'on chiffre avec mélancolie les dépenses qui vont leur infliger à toutes deux une nouvelle saignée.

Puis on en veut à M. de Caprivi du langage qu'il a tenu à la commission de l'armée sur les forces militaires de l'Italie. Des explications ont bien été données et même des démentis, mais cela ne suffit pas à l'orgueil national, encore bien que chaque jour pour combattre le ministre de la guerre, le général Pelloux, les feuilles spéciales en disent infiniment plus. Bien que l'on tienne à réserver sa liberté d'action, on ne pardonne pas à M. de Caprivi d'avoir dit que nul ne pouvait prévoir à coup sûr si le traité de la triple alliance serait ou non renouvelé, après l'expiration de son terme.

Enfin, la mission courtoise du général de Loë auprès du Pape, à l'occasion de son jubilé épiscopal, a été accueillie avec mauvaise humeur par l'opinion italienne qui traverse une phase de susceptibilité explicable.

A l'encan ce jour.—La résidence de choix No. 68 rue St-Louis, près Royale, sera vendue par W. I. Hodgson & Fils à l'encan ce jour. Voir l'annonce. C'est un bon bargain pour un restaurant, un club ou maison de pension.

Voulez-vous avoir de l'appétit, de l'embonpoint, des couleurs, de la force et de la vigueur, prenez la Salsepareille d'Ayer.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

LA MODE A PARIS.—Les jupes, qui vont en s'arrondissant, sont toujours peu garnies; quelques-unes font revivre le volant Fontanges, si apprécié il y a quelque vingt ans; d'autres ont des biais posés en cerceaux; peu rappellent les draperies que nous avons prodiguées un moment avec enthousiasme.

Toute la robe consiste donc dans le corsage, dont les complications s'accentuent de plus en plus et il faut avouer qu'on parvient avec eux à composer de vrais chefs-d'œuvre. En dépit de tout, les tailles restent longues, bien prises sous la ceinture fermée par un nœud, une boucle ancienne, ou admirablement dessinée par un corselet très ajusté ou encore merveilleusement encadrées par le petit Figaro, d'un seul morceau dans le dos, et dont les devants sont droits ou arrondis en forme de boléro.

On a beau prôner de cent façons la forme évasée pour les robes, les godets de la fin du second empire, les femmes véritablement soucieuses de la grâce de leur démarche, plutôt que d'un engouement de la mode, se contentent de donner à leur jupe assez d'ampleur pour former des plis gracieux, et non un gonflement qui aurait fait rêver M. de Montgolfier lui-même.

Pour les toilettes d'intérieur, le genre flou remplace l'ajusté des costumes de ville, sans pourtant avoir trop d'un laisser-aller qui ne serait pas d'un goût de parfaite distinction.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 25 mars:

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Nous avons eu un froid assez vif, à partir de jeudi de la semaine dernière. Dimanche dernier, le thermomètre est tombé à 34 degrés. Rien, cependant, ne parait avoir été endommagé.

Il a beaucoup plu, depuis, et l'on a eu de la peine à recommencer les travaux des champs. Pourtant, ils sont assez avancés.

On travaille, en ce moment, les souches, et, dans peu de jours, elles seront à l'abri de tout accident. La pluie a, fort heureusement, été suivie de soleil. Aussi, le plant de printemps a commencé à sortir de terre; on peut maintenant en distinguer les sillons. Le maïs est aussi sorti de terre.

De grandes améliorations, chez MM. Landry et Dugas, habitation Nottaway; tout le matériel est changé ou va l'être cette année.

On fait aussi beaucoup de réparations sur Eureka, à M. Maurice Hanlon, et sur Magnolia, qui fait partie maintenant d'Eureka.

Il en est de même, à peu près, sur toutes les autres habitations. Les travaux ne sont retardés que par les délais apportés dans le paiement de la prime.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

La canne monte bien et promet beaucoup. Les souches sont superbes. On n'en pourrait dire autant du plant, en certains endroits. Quant au maïs, il est excellent, si l'on en juge par la levée; la culture en a été étendue considérablement.

La Pointe Coupée s'est décidée à réduire de beaucoup la culture du coton. Il y en aura un bon tiers de moins, cette année, dans la paroisse. Certains planteurs qui ne faisaient que cela jusqu'ici, ont réduit leurs ensemencements de moitié; d'autres les ont tout à fait abandonnés. Ils ne feront que de la canne et du maïs. Dans la lutte engagée entre le coton et la canne, il est complètement battu. On ferait bien, aussi, du riz, mais les bas prix de ce grain ne sont pas faits pour encourager le producteur.

Malgré le mauvais temps, les travaux des levées marchent convenablement. Les forçats y travaillent activement. Ils ont déjà achevé la levée de l'habitation St-Maurice et ont presque fini celle de l'habitation Labatut, sur l'Atchafalaya. Aussi, on travaille beaucoup, et comme il y a baisse dans le fleuve, rien ne pourra retarder l'achèvement des travaux. Toutes nos levées sont en bon état et les habitants de Ste-Marie et des autres paroisses que nous protégeons, n'ont rien à craindre, pour cette année, en supposant, ce qui n'est pas probable, que nous ayons une forte crue.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION:

Trop de froid, pour obtenir une poussée rapide des plantes. Puis, nous avons eu de grandes pluies qui ont tassé le terrain.

Il ne faut que quelques jours de beau temps pour faire lever le grain.

On a beaucoup diminué la culture du riz, dans notre paroisse. Il y a à cela deux raisons: 1. le bas prix; 2. la loi qui fait supprimer les dalles à riz.

Les travaux des levées marchent rapidement, mais les chemins en souffrent beaucoup. Au-dessous de Napoléonville, ils sont impraticables.

On parle de grandes améliorations chez M. Lalande, le Capt. J. Aucoin, M. Bienvenu Guedry et les frères Pédeaux.

Elm Hall est remise tout-à-fait à neuf.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE:

Le temps que nous venons d'avoir, cette semaine, et les torrents d'eau qui sont tombés du ciel et ont fait presque déborder les bayous, prouvent plus que jamais la nécessité de bien drainer les terres, pour éviter les dommages qui peuvent résulter des grandes pluies. Les cannes les plus saines peuvent être sérieusement endommagées par une longue humidité, quand les terres ne sont pas bien drainées. La négligence, en cette matière, surtout au commencement du printemps, est fatale, spécialement pour le plant de cannes et pour le maïs.

Bien que l'année n'ait pas été précisément défavorable, on n'a pu encore achever l'ensemencement de la canne; on ne finira cette opération, qu'après le 1er avril.

Il s'est opéré un grand changement dans la culture de la canne, et l'on peut assurer que, vers le 1er avril, il y aura, en Louisiane, plus de terres ainsi cultivées que jamais dans le passé. Auparavant, les planteurs comptaient trop sur les souches; mais l'expérience a démontré que c'est surtout le plant qui fait les bonnes récoltes et les bons revenus.

Sur Crescent Farm, on a beaucoup augmenté le plant—il y a 500 acres. C'est ce qui a décidé les propriétaires à agrandir leur moulin. Ils en ont, maintenant, deux, de 3 cylindres chacun.

Sur Argile, Bayou Black, Mme Ouvillain va ajouter un double effet à son usine.

M. Ch. B. McGinnis s'est assuré le droit de passage pour un tramway, sur le bayou Terrebonne.

SAINT-SIÈGE.

Une dépêche de Rome nous a appris que le Pape avait écrit à M. Chesnelong une lettre destinée à être rendue publique et dans laquelle il lui exprimait son désir de voir les catholiques français suivre les conseils du Saint-Siège, dans l'intérêt de la religion. Le *Monde*, de Paris, a déclaré la nouvelle inexacte. L'auteur de la dépêche répond, en ces termes, au démenti du *Monde*:

Rome, 11 mars.

Au Vatican, on a été un peu étonné du démenti du *Monde*. Pour ma part, je confirme la nouvelle, et j'ajoute que cette lettre, écrite par Léon XIII à la suite de ses entretiens avec quelques évêques français, a été remise par le Saint Père au cardinal Richard, qui s'est chargé de la faire tenir au destinataire.

S'il ne l'a pas encore reçue, il est certain qu'il la recevra, puisqu'il n'est pas à supposer que le cardinal l'ait mise dans sa poche.

La seule explication à donner au démenti, est que Mgr Richard a un peu tardé à faire la commission du Pape, pour expliquer, personnellement, à M. Chesnelong, les motifs qui ont poussé le Pape à écrire.

On écrit, de Rome:

Le *Moniteur de Rome*, organe du Vatican, a été saisi pour un article intitulé les "Conclusions du jubilé"—article dans lequel l'autorité judiciaire a vu le délit de "formuler un vœu tendant à la destruction du régime établi".

"Autant vaut dire—remarque le *Moniteur de Rome*—que la liberté de la Presse existe pour tous, sauf pour les catholiques." Et le journal constate que, le jour même où on le saisissait, le maire de Rome couronnait, solennellement, au Capitole, le buste de Mazzini, qui, en 1832, avait comploté contre la vie du roi Charles-Albert. Ce même jour, les associations révolutionnaires déposaient, sur le buste de Mazzini, une couronne avec cette inscription: *Les républicains de Rome à Joseph Mazzini*. Cela dans un bâtiment officiel, et sans que l'inspecteur de police présent eût cru devoir protester.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE.—L'*Autorité*, de Paris, nous apporte la dépêche suivante:

Londres, 13 mars.—Chambre des Communes.—Sir William Harcourt, en l'absence de M. Gladstone, indisposé, "déclare, en réponse à une question, que le gouvernement n'a pas l'intention de proposer le rejet du projet du tunnel sous la Manche."

On a demandé alors à Sir William Harcourt si le gouvernement soutiendra ce projet.

Sir William Harcourt n'a fait aucune réponse.

CONFLIT DANS LA FAMILLE IMPÉRIALE ALLEMANDE.—Le *Mémorial diplomatique* annonce qu'un conflit a éclaté dans la famille impériale allemande. Un désaccord s'est produit entre l'empereur et le prince Henri, son frère. Celui-ci a pris un congé d'un an, pour se rendre à Chicago, puis, plus tard, en Italie, et, de là, à Paris.

Les prédicateurs du carême à Paris.

LE PÈRE OLLIVIER A LA TRINITÉ.

Parmi les prédicateurs du carême, il n'en est aucun qui éveille, au même degré que le P. Ollivier, la curiosité du public. Ses audaces de langage et son excessive dureté pour les mondaines sont légendaires. Ceux-ci, toutefois, ne paraissent pas lui en garder rancune, car ils vont en foule, deux fois par semaine, tendre le dos aux verges du terrible moine.

Le P. Ollivier n'est pas très grand. Il a les cheveux noirs, ou du moins la couronne de cheveux qui encadre sa large tonsure monacale, et il est jeune encore, bien qu'il soit sur la brèche depuis plus de vingt ans. Sa voix, pleine et sonore, parcourt sans la moindre fatigue apparente toute la gamme des tons, comme il passe, dans son style, avec une parfaite aisance, de la force à la bonhomie et du trivial au sublime.

Tantôt, debout, le bras étendu, il affirme d'une voix haute et lente quelqu'une des grandes vérités de la religion; tantôt il s'incline sur la chaire et, le coude appuyé au rebord, le geste familier, il baisse le ton comme s'il ne parlait plus que pour la partie de son auditoire la plus rapprochée de lui, mais il détache merveilleusement chacune de ses phrases, et sa voix, toujours admirablement timbrée, arrive sans peine aux extrémités de la vaste église. Il possède d'ailleurs au plus haut degré toutes les qualités de l'orateur. Pour être, je ne dis pas un des premiers, mais le premier de son ordre, qui compte tant de brillants sujets, peut-être ne lui manque-t-il qu'une méthode plus rigoureuse et un style plus soutenu.

Mercredi, le P. Ollivier a prêché sur l'amour maternel, qui doit être tendre, éclairé, énergique.

Il a à peine indiqué le premier point, jugeant avec raison inutile de démontrer à des cœurs de mères la nécessité de la tendresse. Dans la seconde partie, il s'est livré à une satire violente contre l'éducation intellectuelle de l'enfant telle qu'elle est comprise et pratiquée de nos jours. On donne aux enfants la vérité, mais seulement la vérité que leur petite intelligence peut s'assimiler; l'éducation *scientifique*, tant prônée aujourd'hui, ne convient pas à leur âge. Enfin, et surtout, ajoute-t-il, l'amour maternel doit être énergique. Les mères qui, sans cesse en admiration naïve devant un enfant souvent insupportable, se font une loi de céder à tous ses caprices et de se pâmer devant ses saillies plus ou moins intéressantes, préparent ainsi le malheur de toute sa vie.

Le P. Ollivier n'a jamais été plus ironique, plus spirituel et plus vrai. Il termine en montrant l'inanité des raisons par lesquelles ces mères essaient de justifier leur conduite coupable et résume son argumentation dans ce dilemme d'une franchise quelque peu brutale: "Ou vous ne savez pas ce que vous dites, et alors c'est à hausser les épaules; ou vous le savez, et c'est à vous pousser dehors avec indignation."

Après le sermon, ayant eu l'occasion de voir le P. Ollivier, je lui ai demandé pourquoi il se montrait si sévère pour les gens du monde: "Ce n'est pas un parti pris chez moi, m'a-t-il répondu en riant, et j'aimerais mieux leur faire des compliments.... J'attends seulement qu'ils m'en fournissent l'occasion."

BELGIQUE.—LE "REFERENDUM" POPULAIRE EN FAVEUR DU SUFFRAGE UNIVERSEL.—La campagne du *referendum* populaire en faveur du suffrage, se propage en Belgique. Nombre de villes de province suivent l'exemple de Bruxelles. Le 13 mars, un *referendum* organisé à Ypres a donné, sur 1,471 votants, 1,460 voix en faveur du suffrage universel; à [illegible], sur 2,598 votants, 2,450 voix.

Les Pilules d'Ayer sont absolument végétales, d'un emploi sûr; elles ne resserrent pas les intestins, et sont un tonique admirable.

GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
CHEMIN DU BAYOU 170.
Près Rampart. Téléphone 479

La maison exécute avec soins et célérité tous les travaux de son ressort qui lui sont confiés: embaumements, enterrements, etc. Elle fournira à bref délai des voitures pour visites, promenades, noces, mariages, etc., ainsi que des Tally-ho pour piqueniques. A toute heure, jour ou nuit, on peut par téléphone commettre des commandes. Les prix de l'établissement sont d'une modicité extrême. 21fév93—1an

MASSICOT.—Décédée hier, mardi, 28 mars à 5:30 heures A. M., LILIA MARIE MASSICOT, fille de Sidney J. Massicot et de Laura Flory, à l'âge de 5 ans et 3 mois. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 29 courant, de la résidence de ses parents, 298 rue Colombus, près Dorgenois.

ROUSSEAU.—Décédée, mardi 28 mars 1893, à 6 heures et quart P. M., à l'âge de 76 ans et 8 mois, Mme Vve S. ROUSSEAU, née Emilie Hachet de Kernion. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Rousseau, Kernion, Gardéol et Jumonville et de son fils adoptif E. J. Prieur, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 29 mars, à 4 1/2 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence No 129 rue Kerlerec.

BOUTTE.—Décédé lundi 27 mars, à 9 h 20 P. M., à Boutte Station, Le., J. L. Boutte, âgé de soixante dix-huit ans, natif de la paroisse Jefferson, Lne. Les amis et connaissances des familles Boutte, Otis, Delgit, Faragut, Bernard, Planchard et Cocke sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui ont eu lieu ce matin à 10 heures, de la résidence de son neveu, N. J. Otis, No 500 rue Esplanade.

La barque italienne "Maria L.", capitaine D'Uro, de Marseille, commencera son déchargement LUNDI, le 27 courant, au pied de la rue Enghien 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du soussigné, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES. 26 mars—3t 67 et 69 rue Decatur.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que, en plus de son Café Restaurant et de son Agence Maritime qu'il a fondés en 1889, il va ouvrir sous peu un dépôt de Vins français et de Californie; il tiendra également à la disposition de sa nombreuse clientèle un stock de Liqueurs françaises des meilleures marques, ainsi que les Whiskies, Cognac et Bières de toutes sortes importées et du pays.

Toutes ses marchandises seront vendues aux familles au plus bas prix et délivrées dans toute la ville sans frais. Patronage sollicité.

J. A. BUISSON, Cor. Bourbon and Toulouse. 2 mars—1m

TRADERS' BANK OF NEW ORLEANS, 102 RUE DU CANAL.
CAPITAL--$100,000
HENRY MASPERO, Président. A. B. BROUSSEAU, Vice Président. D. H. HOPKINS, Caissier.
—LE— DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES EST MAINTENANT OUVERT et reçoit des dépôts de UN DOLLAR et au-dessus, sur lesquels il est crédité en janvier et juillet un intérêt de 3 pour cent par an.
DIRECTEURS: HENRY MASPERO, JOSEPH WEBRE, A. B. BROUSSEAU, GEO. W. BYRNE, JR., J. T. AYCOCK, V. TIOSCA, SIMON BERKSON, H. LANGE. 15mars—1m mer ven dim

J. VERGNOLE, SUCCESSEUR DE CAZAUX & VERGNOLE. Importateur et Marchand Commissionnaire. VINS ET LIQUEURS. Fabricant de Cordiaux et de Sirops. EAUX DE VIE, (Whiskies) Une Spécialité. SEUL AGENT pour la vente des Vins de A. REUN & CIE, de Oakville, Cal. 64 rue Decatur, Nlle-Orléans. 4 mars—1m

Le Fait

Que la Salsepareille d'AYER A GUÉRI D'AUTRES PERSONNES de Maladies Scrofuleuses, d'Eruptions, de Furoncles, d'Eczéma, des Maladies de Foie et des Reins, de la Dyspepsie, du Rhumatisme, et du Catarrhe devrait être une preuve convaincante que le même cours de traitement VOUS GUÉRIRA. Tout ce qui a été dit des merveilleuses guérisons effectuées par l'usage de la

Salsepareille d'AYER

pendant les 50 dernières années, véritablement peut s'appliquer de nos jours. Elle est, sous tous les rapports, La Médecine Supérieure. Les propriétés curatives, la force, le goût en sont toujours les mêmes; et pour n'importe quelles maladies du sang que la Salsepareille d'AYER soit prise, les susdites maladies cèdent à ce traitement. Quand vous demandez pour de la

Salsepareille d'AYER

ne vous laissez point persuader d'en acheter n'importe quelles autres sans valeur, lesquelles sont, pour la plupart, des mélanges d'ingrédients bon marché, ne contenant point de salsepareille, n'ont aucun type uniforme d'apparence, de goût ou d'effet, ne sont dépuratifs du sang que de nom seulement, et vous sont offertes parce qu'il y a plus de profit en les vendant. Prenez

La Salsepareille d'AYER.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix $1, six flacons, $5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

WANTED—Gentleman or Lady to travel; no preference where qualifications are equal. salary, $750 and traveling expenses. Position permanent. Railway fare paid here if engaged. Enclose reference and self addressed stamped envelope. General Manager, Lock Drawer P., Chicago, Ill. 16 mars—15tPP

Semence de Riz! Semence de Riz! Semence de riz de choix du Honduras et de la Caroline. A vendre par JOSEPH BUHLER, Propriétaire du Planters Rice Mill, 92 rue Decatur. 16mars—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Nouvelle Orléans, le 25 mars 1893.—A une assemblée régulière du Conseil d'administration de cette Compagnie le 13 de ce mois, un dividende de DEUX POURCENT (2 0/0) sur le capital a été déclaré, à prendre des profits des trois derniers mois et payable à partir du 4 avril 1893.

Le livre des transferts sera clos dix (10) jours avant la date fixée pour le paiement du dividende qui se fera de 9 heures du matin à 1 heure après midi.

P. COUGOT, Secrétaire. 25mars—9t

New Orleans Co-operative Banking Association.

137 rue Gravier. Nouvelle Orléans 8 mars 1893.

Une réunion générale des actionnaires de la "N. O. Co-operative Banking Association" sera tenue, conformément à l'article douze de la charte, au local de la banque, No 137 rue Gravier, lundi, 17 avril 1893, à midi, pour délibérer sur les amendements suivants qu'il est question d'introduire dans la charte de la Banque.

1° Pour amender l'article 4 de manière à porter le fonds capital à trois cent mille dollars et pour établir la manière de payer ce montant.

2° Pour rappeler l'article 7 et canceller et annuler toutes autres dispositions de la charte relatives aux actions de fondateurs et les abolir.

3° Pour amender l'article 13 en y ajoutant les dispositions suivantes: Que nul ne deviendra membre ayant droit à un crédit à moins qu'il ne possède en son propre nom une action au moins pour chaque crédit de $250 qui lui sera alloué et une action pour toute partie fractionnaire de cette somme en ce crédit. Néanmoins, le membre crédité qui disposera ou sera dépossédé des actions nécessaires pour lui donner droit à un crédit, perdra son privilège comme membre ainsi que son droit au crédit qui lui aura été alloué.

4° Pour modifier l'article 21 de manière à distribuer les profits comme suit:

I. 50 pour cent aux actionnaires.

II. 40 pour cent aux membres en proportion de leur crédit.

III. 10 pour cent seront passés au fonds de réserve.

V. Pour canceller et annuler l'article 22 de la dite charte.

VI. Pour ajouter à la charte un article déclarant qu'aucun actionnaire n'aura le droit de voter à une élection générale quelconque à moins qu'il ne soit démontré par les livres d'actions de la corporation qu'il est possesseur de ses actions depuis les trente jours qui précèdent la dite élection.

W. P. WALL, Caissier. 9 mars—1m

JOURNAUX FRANÇAIS

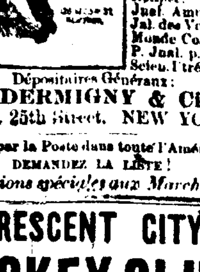

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, [illegible], France Mode, Mode Nation, P. Echo d. Mode, Bon Journal, Caricature, Police, Jnal. Amusant, Jal. des Voyage, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Selec. Ill'rée, etc.

Dépositaires Généraux: L. DERMIGNY & Cie. 126 W. 25th Street, NEW YORK. Envois par la Poste dans toute l'Amérique. DEMANDEZ LA LISTE! Conditions spéciales aux Marchands.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB
SAISON D'HIVER.
A partir du mercredi, 1er mars, les courses commenceront à 2 heures au lieu de 2:30 heures P. M.
Cinq courses ou plus chaque jour.
Entrée, 50cts, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes. 2 déc—4 m

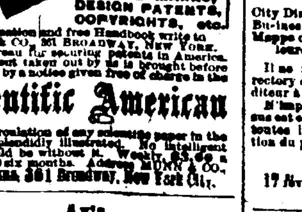

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers. 25 oct—sem et dim

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 1er nov 92—1 an—mer.ven.dim

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes. 1er sept

P. E. CARRIERE, ADMINISTRATEUR.
THE Photo Co.
Coin des rues Canal et Bourbon, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York. 1er mars—2t p e—dim.mer

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN.
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital comptant	$2,000,000 00
Net surplus	1,324,460 81
Actif, valeur réelle	5,676,266 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES, Agent Résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 20 mai—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS: Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire. J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire. 12 [illegible]—92—1 an

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 66 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1893	1,019,60[illegible] 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER. 18 juin—1 an

E. BARBIER, Successeur de S. Fournier,
Horloger et Bijoutier,
60 RUE ROYALE, 60
Entre Bienville et Conti, Nouvelle Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Réparations de tous objets qui concernent sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez! 1er déc—1an

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladie de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol. 13 déc 92—1 an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 59 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 21 1/2 Carondelet Nouvelle-Orléans. 4 sept

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos-Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur. 28 oct

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory

Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous le immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Business Directory (brochure) prix	$1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1892, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place. 17 fév

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES.
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre rendues [illegible]

L'ANCIENNE MAISON
—DE—
MUSIQUE
Si Digne de Confiance
—DE—
L. GRUNEWALD & CO
Limited.
127 de la rue du Canal
Nlle-Orléans, Lne.

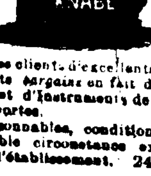

Offre à ses clients d'excellents marchés, de tentants *bargains* en fait de Pianos, d'Orgues et d'Instruments de Musique, de toutes sortes.
Prix raisonnables, conditions faciles; cette double circonstance explique le succès de l'établissement. 24 jan—1an

FABRIQUE
D'EXTRAIT D'ABSINTHE
Maison fondée en 1859.

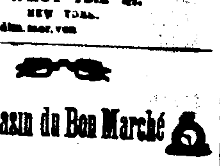

A. RIGNY.
9 WEST 13th St.
NEW YORK.
2 oct—6m—dim.mer.ven

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence. 14 déc 92—1a

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquable.
Accords et réparations de pianos une spécialité.

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest.
25 RUE TCHOUPITOULAS.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters. 1er jan—Dim Mar Ven

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,364—Joseph Lyons vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Joseph Lyons pour le bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la Cour et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, dans le but de nommer un syndic et voter sur la question de la décharge du défendeur, commençant le 15 avril 1893 et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre la personne et les biens du dit Joseph Lyons soient suspendues, et que A. J. Cahill Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire. Nouvelle-Orléans, 7 mars 1893.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 8 mars—3t au 15 avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 38 307—Division B.—Ordre de Cour.—John D. Kelly vs ses créanciers.—Considérant la présente pétition, tableau et affidavit, et étant satisfait que le pétitionnaire s'est conformé aux formalités requises par la loi, la cession des biens est acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. J. Villeré, notaire en cette paroisse, le 3me jour d'avril 1893, pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens de l'insolvable soient suspendues et que Richard Lyons, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que les créanciers permettant à la dite réunion d'être autorisée à fixer les termes de vente de la propriété délivrée. Nouvelle-Orléans, 1er mars 1893.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 3 mars—3t au 3 av

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38 305—Division E.—George Stroud vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire George Stroud soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire, en son bureau dans la bâtisse Morris, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI 3me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Edw. J. Bermudez, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire. Nouvelle-Orléans, 1er mars 1893.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme JAS. D. RANKIN, Député Greffier. 3 mars—3t au 3 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37441—Division D—Walter Scott vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que l'ordre de vente rendu dans cette affaire le 17 février 1893 soit mis de côté et qu'une réunion des créanciers du plaignant, dans le but de fixer les termes et conditions pour la vente des biens livrés en conséquence et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 31 mars 1893. Nouvelle-Orléans, 25 février 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme JAMES D. RANKIN, Député-Greffier. 2 mars—3t au 31

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,629—Division D—George F. Holden vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du plaignant, à l'effet de fixer les termes et conditions de vente pour les biens rendus dans cette affaire soit convoquée et tenue par devant W. O. Hart, notaire public, en cette ville, commençant le 31 mars 1893, et que B. K. Forman, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant. Nouvelle-Orléans, 1er mars 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme JAS. D. RANKIN, Député Greffier. [illegible]ars—3t au 31 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 29e jour de juin 1892, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir:

Interdiction de Joseph Ernest Grimes—No 35 944.

Cette affaire est venue en jugement aujourd'hui, J. B. Kosser, Jr., pour le plaignant. J. B. Grinage, pour le défendant.

Et après avoir entendu les plaidoiries, témoignages et arguments, et pour les raisons données à [illegible]

Il est ordonné, adjugé et décrété que Joseph Ernest Grimes soit et est par le présent interdit avec frais.

Il est de plus ordonné qu'un montant de vingt-cinq piastres soit alloué dans cette affaire comme frais en faveur de J. B. Grinage, Esq., avocat, nommé dans cette affaire curateur ad hoc, [illegible] absent et défendant.

Jugement rendu le 29 juin 1892. Jugement signé le 2 juillet 1892.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 21me jour de mars, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRÉ TRIAY, Député Greffier. 24 mars—24 28—2 avril

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893:

Primes reçues pendant les dits neuf mois		
Sur risques d'incendie	$114,646 87	
Sur risques maritimes	3,622 08	
Sur risques de rivières	4,001 20	
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,885 00	
Total		$159,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1893		39,220 00
		$119,935 15
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$48,295 63	
Sur risques maritimes	391 62	
Sur risques de rivières	2 80	
	$48,690 05	
Primes rendues	$13,842 75	
Réassurances	3,353 86	
Dépenses totales	12,552 29	
Taxes	8,827 89	
Frais d'avocat et de cour	431 40	
Compte de courtage	5,286 13	
	$44,295 32	
		$92,975 37
		$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non ajustées		$10,337 00
		$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$15,360 14
Balance		$31,982 92

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	26,605 88
Primes en cours de collection	20,988 85
Propriété foncière	163,660 55
Argent comptant	16,952 64
Actions de banques (valeur du marché)	6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	10,683 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français Ltd (valeur du marché)	1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)	28,632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,275 00
Louisiana [illegible] (valeur du marché)	18,900 00
Avance sur l'habitation Olivier	6,232 32
Meubles de Bureau, etc.	2,400 00
Jugements	600 00
Primes dues [illegible] le gouvernement des Etats-Unis	7,099 44
Total	$334,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.

JAS. FAHEY, Notaire. 8 mars—1t

AMUSEMENTS.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

Dimanche de Pâques, 2 Avril 1893.

Grand bénéfice offert au vétéran trésorier, FRED MAUBERRET, Par le Mammoth Metropolitan Minstrels. Sous la direction de Edgar B. Ma[illegible] et Chas. W. Newman. Nombre d'artistes et d'amateurs y [illegible], ainsi que M. Ed J. Lorb, le ténor favori (Y. M. C.), jongleur bien connu, les frères [illegible] dans [illegible] aérielle, le Excelsior Banjo, Mandolin and Guitar Club, dans de charmants et agréables morceaux de musique, et bien d'autres. L'orchestre et les employés ont complaisamment offert leurs services. Sièges en vente au contrôle. 26 mars—28 30 31—1 2 avril

Pour Thibodaux!!

Première excursion de la saison, Par le Morgan's La. & Texas Rail Road, Dimanche de Pâques, 2 avril 1893. Par l'American Benevolent and Mutual Aid Association, Au profit de sa caisse de secours.

Prix, aller et retour....$1

Musique, danses, courses, beau bal et autres amusements à Thibodeaux.

Le ferry part du pied de la rue de l'Esplanade à 8 h 30 A. M.

Le train, pour le retour, quitte Thibodeaux à 8 h 30 P. M. il s'arrête à toutes les stations en allant et en revenant.

Voitures spéciales pour les dames et leur escorte. 26 mars—1er avril

BANQUES.

No 2778.

Rapport de la situation de la

New Orleans National Bank,

A LA NOUVELLE ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Lundi 6 mars 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,946,960 28
Surtirages, garantis et non garantis		94,091 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main		8,000 00
Actions, sécurités, etc.		1,349,818 75
Dû par des agents de réserve approuvés		458,904 12
Dû par d'autres banques nationales		27,848 90
Dû par des banques d'Etat et banquiers		4,817 16
Maison de banque, meubles et installations		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées		12,391 80
Primes sur Bons des Etats-Unis		844 25
Chèques et autres items comptant	63,872 18	
Changes pour le Clearing-house	314,739 17	
Billets d'autres banques	14,274 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	1,103 40	
Espèces	538,482 50	
Billets légal tender	100,000 00	978,471 25
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$6,214,859 04

PASSIF.

Capital-action payé	$200,000 00	
Fonds de surplus	800,000 00	
Profits non divisés	45,810 34	1,045,810 34
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dépôts individuels sujets à chèque	$3,652,283 72	
Certificats de demande de dépôt	70,219 95	
Chèques certifiés	29,916 91	
Chèques du caissier en circulation	26,836 73	
Dû à d'autres banques nationales	231,960 50	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	123,829 66	4,134,548 70
Total		$6,214,859 04

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans ss.

Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce 17me jour de mars 1893.

CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.

Correct—Attesté: A. B. WHEELER, ROBERT MAXWELL, C. H. HECK, A. BALDWIN, JR., Directeurs.

19 mars—1t

BANQUES.

Rapport de la Situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le lundi 6 mars 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,129,704 32
Surtirages, garantis et non garantis		217,230 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, garanties, etc.		114,446 08
Dû par des agents de réserve approuvé		49,391 54
Dû par d'autres banques nationales		34,079 38
Dû par des banques d'Etat et banquiers		2,686 35
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		7,643 94
Change pour clearing house	$104,061 63	
Billets d'autres banques	10,883 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	143 29	
Espèces	27,506 50	
Billets legal tender	172,741 00	315,405 42
Fonds de rédemption avec le trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$2,039,339 02

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		300,000 00
Profits non divisés		72,175 81
Billets de Banques Nationales en circulation		39,345 00
Dividendes non payés		1,016 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,331,834 61	
Certificats de dépôt de demande	9,221 00	
Chèques certifiés	326 52	
Chèques de caissier en circulation	27,125 63	1,356,807 96
Dû à d'autres banques nationales		5,231 83
Dû à des banques et banquiers d'Etat		3,173 43
Bills payables		60,000 00
Total		$2,039,339 02

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 8me jour de mars 1893.

BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté: C. M. SORIA, MAX SCHWABACHER, HENRY ABRAHAM, Directeurs.

18 mars—1t

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Hôtel de Ville 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs,

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiraient à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire. 11 fév 93

BUVEZ!!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'Abson.
Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie et des reins. En vente partout. 26 sept—1 an dim